

Patience et circonstances

Gaston Bernier

Volume 47, numéro 4, octobre–décembre 2001

Les bibliothèques parlementaires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1030371ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1030371ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Bernier, G. (2001). Patience et circonstances. *Documentation et bibliothèques*, 47(4), 131–131. <https://doi.org/10.7202/1030371ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2001

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Patience et circonstances

La présente livraison faisait partie des projets du comité de rédaction depuis une dizaine d'années. À l'époque, Richard Paré, actuel directeur de la Bibliothèque du Parlement fédéral canadien en était membre et il avait suggéré qu'on inscrive dans la liste des numéros thématiques, la formule était fort populaire à la revue à l'époque, une livraison qui serait consacrée aux bibliothèques parlementaires.

Les années ont passé et le projet est demeuré un mirage jusqu'à ce qu'une occasion se profile à l'horizon : le deuxième centenaire de la mise sur pied de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale. La circonstance était on ne peut plus favorable à une exhumation et à une actualisation du projet, au choix des thèmes et des auteurs.

Les membres du comité de rédaction avaient souhaité que les collaborateurs du numéro adoptent une large perspective, qu'ils en profitent pour faire un tour d'horizon et des comparaisons, qu'ils lancent des regards vers le passé mais aussi vers l'avenir. Bref, qu'ils tâchent de ne pas trop faire fond sur les pratiques nationales ou locales, comme c'est souvent le cas dans les actes de congrès ou même dans les recueils d'articles.

Les bibliothèques parlementaires ou législatives, de par le vaste monde, sont sans doute plus nombreuses que les bibliothèques nationales. Les États fédérés en comptent alors qu'ils n'ont pas de nationales. Les bibliothèques parlementaires ont une longue histoire ; en général, elles ont précédé les bibliothèques nationales, lesquelles leur ont depuis damé le pion. Il y a bien quelques exceptions : entre autres, la Bibliothèque du Congrès américain devenue de fait la bibliothèque nationale. Les

crédits, le nombre d'employés et l'importance des collections de ces différentes catégories de bibliothèques favorisent de loin les nationales, à l'écoute des besoins généraux du lectorat ou souvent à la tête des réseaux nationaux documentaires.

Les bibliothèques parlementaires n'en restent pas moins importantes. Par leur nombre à l'échelle de la planète, par leur lectorat (la représentation nationale avant tout), par le type de collections qu'elles composent (accent sur les données contemporaines), par les multiples fonctions qu'elles remplissent (coordination des archives, indexation, études, documentation de presse, etc.). On peut espérer que les articles alignés dans la livraison constitueront pour les abonnés et pour le milieu documentaire parlementaire un état comparatif des lieux en ce début de siècle et de millénaire.

Les collaborateurs de la livraison travaillent dans plusieurs pays, ce qui en fait un recueil aux nombreuses perspectives. Ils sont de Québec, bien sûr, mais aussi de Washington, de Canberra, de Paris, de Toronto et d'Ottawa. Trois textes ont été rédigés en anglais (le comité pourrait fournir l'édition originale aux lecteurs intéressés) et traduits par les soins du comité de rédaction.

Les articles portent sur plusieurs aspects : sur la gestion des bibliothèques parlementaires (Richard Paré) et sur leurs collections (Gaston Bernier), sur leur histoire (Gilles Gallichan), sur l'impact des technologies (Nola Adcock et Roslynn Membrey), sur les programmes d'aide aux bibliothèques du Sud (Jean-Antoine Milogo) ainsi que sur leur avenir (William H. Robinson). Une autre série d'articles a été consacrée à des fonctions particulières confiées aux

bibliothèques des parlementaires : recherche ou études (Hugh Finsten), documentation de presse (Karen Wierucki), indexation (Rénald Buteau) et archives (Jocelyn Saint-Pierre).

En dépit de tous les efforts, des secteurs ont été négligés. Les membres du comité de la revue auraient souhaité obtenir des articles sur les bibliothèques parlementaires et leur ouverture face aux citoyens, sur le rôle qu'elles jouent à l'égard de l'information touchant les Assemblées. Mais, tout bien considéré, la livraison est déjà imposante. Et les pages de la revue restent ouvertes aux spécialistes qui voudraient aborder les secteurs oubliés.

Que les auteurs soient remerciés de leur collaboration. Bonne lecture à tous.

Gaston Bernier

Directeur

Comité de rédaction de *Documentation et bibliothèques*

Coordonnateur du deuxième centenaire Bibliothèque de l'Assemblée nationale Québec